



Pour diffusion immédiate

**Calian annonce un appel public à l'épargne d'actions ordinaires par voie d'acquisition ferme
d'une valeur de 75 M\$**

***IL EST INTERDIT DE DISTRIBUER LE PRÉSENT COMMUNIQUÉ AUX AGENCES DE TRANSMISSION
AMÉRICAINES OU DE LE DIFFUSER AUX ÉTATS-UNIS.***

OTTAWA, le 8 mars 2021 – Calian Group Ltd. (« Calian » ou la « Société ») (TSX : CGY) est heureuse d'annoncer qu'elle a conclu une entente avec un syndicat de preneurs fermes codirigé par Desjardins Marché des capitaux et Acumen Capital Finance Associés Limitée, agissant à titre de coteneurs de livres (collectivement, les « preneurs fermes »), aux termes de laquelle les preneurs fermes ont convenu d'acheter par voie d'acquisition ferme 1 240 000 actions ordinaires (les « actions ordinaires ») au prix de 60,50 \$ chacune (le « prix d'émission »), ce qui permettra à Calian de réunir un produit brut total de 75 020 000 \$ (le « placement »).

La Société a octroyé aux preneurs fermes une option, que ceux-ci peuvent lever, en totalité ou en partie, à quelque moment que ce soit pendant la période de 30 jours suivant la date de clôture, en vue d'acheter jusqu'à 15 % d'actions ordinaires supplémentaires dans le cadre du placement, au prix d'émission, afin de couvrir les surallocations, le cas échéant (l'« option de surallocation »). Si l'option de surallocation est levée intégralement, le produit brut total du placement sera de 86 273 000 \$.

La Société a l'intention d'utiliser le produit net du placement afin de mettre en œuvre des initiatives de croissance stratégiques, y compris des acquisitions, et aux fins générales de l'entreprise.

Les actions seront placées (i) par voie de supplément de prospectus (le « supplément de prospectus ») au prospectus préalable de base simplifié modifié et reformulé daté du 25 février 2021 (modifiant et reformulant le prospectus préalable de base simplifié daté du 31 janvier 2020), lequel supplément de prospectus sera déposé auprès des commissions des valeurs mobilières et autres organismes de réglementation similaires de chacune des provinces canadiennes, (ii) aux États-Unis par voie de placement privé sur la foi d'une dispense des obligations d'inscription prévues par la règle 144A de la *Securities Act of 1933* des États-Unis, en sa version modifiée, le cas échéant, et (iii) dans d'autres territoires situés à l'extérieur du Canada et des États-Unis dont la Société et les preneurs fermes auront convenu, par voie de placement privé ou l'équivalent.

La clôture du placement devrait avoir lieu le ou vers le 17 mars 2021 (la « date de clôture ») et est assujettie à certaines conditions réglementaires, notamment à la réception de toutes les approbations nécessaires, incluant l'approbation de la Bourse de Toronto

Le présent communiqué ne constitue pas une offre de vente ni la sollicitation d'une offre d'achat et aucune vente de titres n'aura lieu aux États-Unis ou dans un autre territoire où cette offre, sollicitation ou vente serait illégale. Les titres n'ont pas été inscrits en vertu de la Securities Act of 1933 des États-Unis, en sa version modifiée, le cas échéant, ni en vertu des lois sur les valeurs mobilières des États américains applicables et ils ne peuvent pas être offerts ni vendus aux États-Unis s'ils ne sont pas inscrits ou si une dispense applicable des obligations d'inscription n'a pas été obtenue.

Au sujet de Calian

Calian compte plus de 4 500 employés qui fournissent ses produits et solutions diversifiés à ses clients du secteur privé, du gouvernement et du secteur de la défense en Amérique du Nord et sur les marchés mondiaux. Les compétences de la Société sont diversifiées et ses services et ses solutions relèvent des segments suivants, soit Technologies de pointe, Santé, Apprentissage et Technologies de l'information et cybersolutions. Le segment Technologies de pointe fournit des produits, des technologies ainsi que des solutions et des services de fabrication

innovateurs à des entreprises et à des gouvernements dans le domaine de l'aérospatiale, des communications, de la défense, du nucléaire et de l'agriculture. Grâce à son segment Santé, la Société gère un réseau de plus de 2 000 professionnels de la santé qui offrent des soins de base et des services en matière de santé au travail à des clients des secteurs public et privé au Canada. Par l'intermédiaire de son segment Apprentissage, Calian est un fournisseur de confiance de services et de solutions en gestion des situations d'urgence, en consultation et en formation spécialisée destinés aux Forces armées canadiennes et à des clients œuvrant dans les secteurs de la défense, de la santé et de l'énergie, pour n'en nommer que quelques-uns. Le segment Technologies de l'information et cybersolutions offre du soutien à ses clients des secteurs public et privé qui ont besoin d'un savoir-faire particulier dans l'élaboration de solutions de sécurité des technologies de l'information et de cybersécurité complexes. La Société, dont le siège social se trouve à Ottawa, compte des bureaux et des projets partout au Canada et sur les marchés internationaux. Pour obtenir de plus amples renseignements à ce sujet, il y a lieu de consulter le site Web de Calian, à l'adresse www.calian.com.

Kevin Ford
Président et chef de la direction
613 599-8600

Patrick Houston
Chef des finances
613 599-8600

Médias :

613 599-8600, poste 2298

Énoncés prospectifs

Le présent communiqué de presse comporte de l'« information prospective » au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables (les « énoncés prospectifs »). Les énoncés prospectifs sont souvent signalés par des termes tels que « planifier », « continuer », « prévoir », « projeter », « avoir l'intention de », « penser », « éventuel », « proposer » et d'autres termes similaires, par l'utilisation du conditionnel ou du futur ou par des énoncés selon lesquels certains événements ou certaines conditions « pourraient » survenir ou « surviendront » et comprennent les énoncés ayant trait au dépôt du supplément de prospectus, à la valeur et aux modalités du placement, à la date de clôture prévue et à l'emploi projeté du produit net obtenu dans le cadre du placement. Les énoncés prospectifs ne sont que des prédictions. Diverses hypothèses ont été posées pour tirer les conclusions ou pour établir les projections faites dans les énoncés prospectifs qui figurent dans le présent communiqué de presse. Les énoncés prospectifs reposent sur les opinions et les estimations de la direction à la date à laquelle ils ont été faits et ils sont assujettis à divers risques et incertitudes et à d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les événements ou les résultats qui se produiront effectivement diffèrent sensiblement de ceux qui sont prévus dans les énoncés prospectifs. Les facteurs qui sont susceptibles de faire en sorte que les résultats ou les événements diffèrent des attentes actuelles comprennent l'incidence de la concurrence au chapitre des prix, la pénurie de professionnels compétents, l'effet de l'évolution rapide de la technologie et du marché, la diminution du chiffre d'affaire réalisé auprès des clients principaux ou le risque quant à la solvabilité de ceux-ci, les risques techniques en ce qui a trait aux projets à prix fixe, la situation du secteur en général ainsi que la conjoncture du marché et les taux de croissance, la croissance à l'échelle internationale et la situation économique mondiale, y compris la fluctuation des cours du change, l'incidence des regroupements dans le secteur des services, les placements de titres que la Société pourrait faire à l'avenir, l'incertitude quant à la réalisation de quelque placement futur que ce soit, la mesure dans laquelle la Société réussira à obtenir l'approbation des organismes de réglementation compétents aux fins des placements qu'elle envisage de faire, la mesure dans laquelle la Société réussira à négocier ses opérations de financement futures et à les réaliser, ainsi que les risques qui sont décrits à la rubrique « Facteurs de risque » de la notice annuelle de la Société pour l'exercice terminé le 30 septembre 2020. La Société n'est pas tenue de mettre à jour ou de réviser des énoncés prospectifs, que ce soit afin de tenir compte de nouveaux renseignements ou d'événements futurs ou pour un autre motif, et décline expressément toute intention ou obligation de le faire, sauf si les lois sur les valeurs mobilières applicables l'exigent.